

Quelles voies privilégier pour la prévention de ***l'analphabétisme...***

Nicole Lachapelle

De nombreux organismes ont pris l'initiative de travailler, à leur manière, à la prévention de l'analphabétisme dans toutes les régions du Québec. Après les consultations de cet automne sur la politique de formation continue, on peut se demander si madame Marois bonifiera son projet de politique en tenant compte de la richesse et de la diversité des expériences menées sur le terrain.

Le ministère de l'Éducation et la prévention de l'analphabétisme

Bien que ce ne soit pas d'hier que le RGPAQ clame la nécessité de travailler à prévenir l'analphabétisme¹, c'est depuis peu que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) s'intéresse à la question. En 1996 la Direction de la formation générale des adultes (DFGA), qui s'occupe entre autres des interventions en alphabétisation, a commencé par publier un document faisant état de la situation². Puis, au printemps 1997, un autre document assorti de propositions d'actions voyait le jour. On y trouve entre autres un but prioritaire :

« Le but à atteindre en matière de prévention de l'analphabétisme est de faire en sorte que tous les Québécois et toutes les Québécoises puissent s'approprier l'écrit selon leurs objectifs, leurs besoins et leur culture, pour leur mieux-être et celui de la communauté. »

et deux objectifs principaux :

- *« favoriser une meilleure appropriation de l'écrit parmi les familles des milieux populaires ;*
- *contribuer au maintien des capacités de lecture et d'écriture des adultes des milieux populaires. »*

Qu'en est-il de la prévention actuellement ?

Pour le premier objectif, on cible les enfants de 0 à 9 ans et on souhaite passer par les parents en leur offrant de la formation pour améliorer leurs compétences parentales. Pour le second objectif, on pense s'adresser à l'ensemble des adultes, mais on prioriserait les adultes sans travail, ceux et celles qui occupent des emplois susceptibles de disparaître, leurs employeurs, les jeunes adultes sans diplôme, les parents de jeunes enfants et les immigrant-e-s peu scolarisé-e-s. Cet objectif est assez large bien qu'on oublie les personnes qui ont des besoins spécifiques comme les personnes sourdes ou aveugles ou celles ayant un handicap intellectuel. Si on améliorerait par exemple l'enseignement aux personnes sourdes en respectant leur culture et en reconnaissant leur langue, cela aurait sûrement un impact sur le taux d'analphabétisme de ces personnes³.

Quant aux pistes d'action, elles interpellent d'abord le milieu de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. La définition des actions de prévention se rapproche de bon nombre d'activités qui ont déjà cours dans les milieux communautaires. On propose que les services existants puissent avoir un financement stable et à long terme pour qu'ils puissent intégrer la prévention dans le cadre de leur travail, mais, dans le même souffle, on précise que « *Dans le contexte actuel de restriction des ressources financières et humaines, il faut viser la complémentarité et la cohérence des services et des projets, et promouvoir des pratiques et des projets qui nécessitent peu de ressources*⁴ ».

Dans le même document toujours, on souhaite aussi la diffusion des connaissances dans le domaine, comme les approches, les outils, le matériel, les critères de réussite et les modèles d'évaluation déjà définis.,

Une recension de 53 projets de prévention menés par les intervenant-e-s en éducation des adultes au Québec a déjà été faite par Sylvie Roy⁵. Par contre, on connaissait peu ce qui se fait en prévention en dehors du réseau de l'alphabétisation. Pour avoir un portrait plus large de la situation, le RGPAQ s'est associé à *l'École de la vie* pour publier un répertoire de projets de prévention, projets menés par des organisations dont l'alphabétisation n'est pas la priorité. L'objectif était double : montrer qu'il se fait de la prévention sur le terrain et offrir la possibilité aux groupes d'alphabétisation de connaître d'autres projets pour s'en inspirer ou pour créer des partenariats dans leur milieu. Ainsi, en moins de quatre mois, plus de 150 projets ont été répertoriés à travers le Québec. Le document est à paraître et sera disponible au RGPAQ.

Pour les fins du répertoire, nous avons ainsi défini la notion de prévention de l'analphabétisme :

« L'analphabétisme est une problématique complexe où s'entremêlent les causes sociales, culturelles, économiques, scolaires et familiales. La prévention de l'analphabétisme se caractérise par une intervention à long terme centrée sur les familles des milieux populaires dans une approche systémique qui tient compte des milieux social, économique et culturel des personnes rejointes. Les champs d'action pour agir en prévention sont l'école, le milieu de vie et la famille.

Il existe trois niveaux d'intervention à l'intérieur desquels il est possible d'agir

Bonne nouvelle donc, puisque du travail se fait sur le terrain pour éviter que l'analphabétisme se propage.

auprès des personnes touchées par l'analphabétisme. Le niveau primaire consiste à éviter le problème à la source, à intervenir sur les causes et à agir avant que les difficultés ne se produisent. Le niveau secondaire favorise le dépistage précoce et l'action dès l'apparition d'un problème. Le niveau tertiaire permet de réduire les effets et les impacts d'un problème.

La prévention de l'analphabétisme vise, par l'appropriation de l'écrit, une amélioration des conditions de vie socio-économique des personnes et familles, le développement de la prise en charge individuelle et collective ainsi qu'une reprise de pouvoir des personnes et familles sur leur environnement. »

On s'attendait à trouver une cinquantaine de projets. On en a trouvé plus du triple en peu de temps ! Il faut souligner le travail exceptionnel du groupe Économie communautaire de Francheville (ÉCOF) qui était mandaté pour la cueillette des données. Parions qu'avec un peu plus de temps, on en aurait trouvé beaucoup plus !

Bonne nouvelle donc, puisque du travail se fait sur le terrain pour éviter que l'analphabétisme se propage. Évidemment, le principal problème reste la pauvreté et même l'appauvrissement grandissant d'une bonne partie de la population québécoise. Si on n'intervient pas là-dessus, on aura beau travailler très fort sur les autres aspects de l'analphabétisme, on risque d'avoir peu de résultats.

LA PRÉVENTION DE L'ANALPHABÉTISME...

BEAUCOUP SE SENTENT CONCERNÉS

Mais ne nous laissons pas décourager et voyons un peu comment la situation se présente sur le terrain. Des projets se mènent dans toutes les régions du Québec. Encore là, rappelons que la cueillette des données n'a pas été exhaustive, il y a donc des projets qui existent et dont, pour toutes sortes de raisons, nous n'avons pas entendu parler. Qui mène ces projets ? Des maisons de jeunes, des maisons de la famille, des centres d'éducation populaire, des centres communautaires, des centres de femmes, des bibliothèques, des CLSC, des centres de bénévolat, etc. Des partenariats sont développés avec les municipalités, les ressources du quartier ou de la communauté, les écoles, les parents, la police, etc.

Dans ce répertoire, nous avons présenté et défini les activités de prévention de l'analphabétisme. D'abord au niveau primaire, il y a les activités d'animation autour du livre, des activités de stimulation précoce et d'amélioration ou de développement des compétences parentales ; au niveau secondaire, il y a les activités d'aide au devoir, avec ou sans intervention auprès des parents et les actions de prévention du décrochage scolaire. Pour les fins du répertoire, nous n'avons pas retenu d'activités de niveau tertiaire.

Pour en savoir plus sur les différents projets, il faudra vous plonger dans le répertoire. Véritable source d'inspiration, le document est aussi une mine d'informations sur les projets, sur ceux et celles qui les mènent, sur les sources de financement, etc. On y reconnaît le dynamisme du mouvement communautaire !

Finalement, on élargit les pistes d'action à la Formation générale des jeunes du MEQ et aux autres ministères et organismes.

À la lecture de ce document, des inquiétudes demeurent : il faudra d'abord que le plan d'intervention comporte des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté et l'appauvrissement grandissant d'une partie importante de la population. Pour ce faire, il faudra aligner des chiffres et des dollars.

Il faudrait aussi encourager l'innovation, permettre le développement d'initiatives, soutenir leur mise en place, diffuser les résultats plutôt que d'imposer un modèle qui fonctionnait bien dans un contexte donné mais qui, imposé à un ensemble, montrera des lacunes. Au MEQ on est souvent tenté d'imposer « le » modèle.

Il faut espérer que le fameux plan d'action contre l'analphabétisme retiendra cet élargissement de la perspective et ne viendra pas couper l'herbe sous le pied aux groupes qui ont décidé, bien avant que le MEQ ne s'y intéresse, de s'attaquer au problème. En effet, il y en a plusieurs qui interviennent déjà sur le terrain.

Il est rassurant de constater que beaucoup de secteurs, beaucoup d'intervenant-e-s se sentent déjà concernés et ont choisi d'intervenir à leur manière dans la lutte à l'analphabétisme. Il ne faudrait surtout pas qu'un seul secteur s'approprie l'intervention en ce domaine. Déjà le ministère de la Culture, avec son projet de politique sur la lecture et le livre, a fait un pas intéressant. Bien sûr, il en reste plusieurs autres à faire et, surtout, il ne faudrait pas lésiner sur les moyens. On a malheureusement tendance à ajouter sans cesse de nouveaux mandats aux organismes sans ajouter de ressources. On est encore loin du véritable sens du mot prévention !

La principale cause de l'analphabétisme reste la pauvreté. L'enquête internationale en alphabétisation a, elle aussi, confirmé le lien entre le revenu et le niveau d'alphabétisme ; les récits de vie des participant-e-s en alphabétisation le montrent très bien : le manque de ressources financières entraîne des problèmes fréquents de santé, de malnutrition, d'absentéisme à l'école

ainsi que des déménagements fréquents, des retards dans le cheminement scolaire, un manque de motivation, un abandon précoce de l'école pour tenter de gagner un revenu, etc.

Si on n'intervient pas sur la cause principale, en n'adoptant pas, par exemple, la clause d'appauvrissement zéro, en n'augmentant pas le revenu des personnes sur l'aide sociale ou en n'augmentant pas le salaire minimum, les meilleures interventions de prévention ne pourront pas régler grand chose.

1. Déjà dans le mémoire du RGPAQ à la Commission Jean, en 1981, lors de la mise sur pied du RGPAQ, on parlait de la nécessité de doter le Québec d'une politique d'alphabétisation qui devrait s'inscrire dans le cadre d'une politique plus globale de véritable promotion culturelle et collective des couches populaires où se retrouvent les analphabètes. Cette politique aurait dû pouvoir s'appuyer sur une infrastructure culturelle comprenant le développement du réseau de bibliothèques publiques, la démocratisation des médias, etc.

Notre mémoire aux États généraux de l'Éducation en 1996 faisait lui aussi valoir la nécessité de s'attarder à la prévention. Et, dans le Plan national d'action en alphabétisation, lancé le 8 septembre 1996 par le RGPAQ, douze mesures concernent spécifiquement la prévention de l'analphabétisme.

Le Conseil supérieur de l'éducation en faisait une recommandation en 1990 dans son *Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science* : recommande au ministre de l'Éducation d'accorder, dans la perspective d'une élimination du problème à la source, une importance primordiale à la prévention, dès le plus jeune âge et tout au long de la période de scolarisation obligatoire.

2. DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Prévention de l'analphabétisme à l'éducation des adultes : état de situation et réflexion*, janvier 1996.

3. Voir à ce sujet : HILLION, M. « Comment aider les élèves sourds à mieux réussir », *Le Monde alphabétique*, no 9, 1997, pp. 11-17.

4. DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Pour prévenir l'analphabétisme, recherches, réflexions et propositions d'actions*, 1997.

5. DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Prévention de l'analphabétisme à l'éducation des adultes : état de situation et réflexion*, janvier 1996.

